

ARMOR-PRESSE

Bulletin d'informations et de documentation pour la presse de l'Ouest

Bulletin bi-mensuel

23 mai 1960, No 4

La mesure est comble !

Soixante-dix maires du Finistère ont démissionné de leurs fonctions pour protester contre la brutale répression ordonnée à l'encontre des manifestations paysannes du 7 avril, à Quimper - à Saint-Nazaire et à Saint-Brieuc, le malaise social s'accroît au point de conduire aux plus regrettables violences - partout, la grève des achats organisée par les agriculteurs se traduit par une crise des machines agricoles, de la quincaillerie, des engrais, - A Quimperlé, Concarneau et Lorient, les jeunes conscrits ont défilé ce printemps non pas avec le drapeau tricolore qui leur avait été prêté par les autorités, mais avec le drapeau breton - Et le C.E.L.I.B. décide d'entrer en campagne contre le décret du 15 avril, qui une fois de plus fait fi des intérêts bretons - Et le Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne assure qu'il va "sortir de la modération qu'il s'est imposée depuis plusieurs mois" et entreprendre, lui-aussi, une vigoureuse action populaire...

... Autant de signes qui attestent la profondeur du malaise breton. Celui-ci commence d'ailleurs à émouvoir les journalistes parisiens, et l'hebdomadaire JUVENAL (après plusieurs autres) écrit cette semaine: "Il y a des années maintenant que notre journal révèle l'existence d'un grave problème breton..." Mais le pouvoir central, lui, non seulement persiste dans son inaction, mais multiplie les brimades. Ici, c'est le Journal Officiel qui, ainsi que le relève L'Echo d'Ille-et-Vilaine, définit la langue bretonne comme un "idiome". Là c'est l'administration des Ponts-et-Chaussées qui se met à ridiculiser les noms de nos hameaux et villages en les "francisant". Et voilà maintenant que dans le nouveau découpage administratif de la France, on sépare la Loire-Atlantique des autres départements bretons !

La Bretagne continue donc d'être délaissée par Paris, sauf lorsqu'il s'agit de la brimer. Mais attention: la mesure est comble !

La reproduction des articles et informations d'ARMOR-PRESSE est libre, il n'est nul besoin de citer la source.

Le service d'ARMOR-PRESSE n'est fait régulièrement qu'aux organes qui nous assurent un service-échange.

Le rédacteur en chef: Maurice Martelle.

Le Directeur de la Publication: M. Bourgeaux.

ARMOR-PRESSE: 43 avenue Emma, La Celle Saint-Cloud,
Seine-et-Oise

Curieuse pratique des Ponts-et-Chaussées

Depuis quelque temps en Bretagne, les Ponts-et-Chaussées pratiquent à l'égard des noms de lieux et de villages une politique pour le moins étrange: ces noms sont systématiquement "francisés" (si l'on peut dire !) et de la manière la plus ridicule qui soit.

C'est ainsi que sur les plaques routières annonçant "Ar Salver", on peut maintenant lire "La Salle Verte" ! "Ty Bleiz" est devenu "TiBlaise" ! "Tal an Ilfern" a été changé en "Taillefer" !

Mais il y a pire: "Goaz ar Zaoz" a été transformé en "Garce ar Sausse" !

A l'heure où, en Bretagne, de louables efforts sont faits pour revivifier le folklore et les particularités régionales (ce qui n'a pas un intérêt uniquement touristique), de telles pratiques sont vraiment absurdes, et même scandaleuses. Il appartient aux habitants des villages et hameaux en cause de faire en sorte que disparaissent ces appellations grotesques et offensantes pour leur dignité. Quoiqu'il en coûte pour les Ponts-et-Chaussées, dont les responsables ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes !

Bilan de l'expansion en Bretagne

Le Commissariat Général du Plan vient de publier le tome II de son rapport annuel sur l'exécution du plan de modernisation et d'équipement (réalisations par régions). Pour la région dite de Bretagne (appellation pour le moins abusive puisqu'elle n'englobe pas le département pourtant breton de la Loire-Atlantique), le bilan commence ainsi:

"En 1958 comme en 1957, les objectifs du programme d'action régionale faisant appel à l'initiative privée n'ont, d'une manière générale, été atteints que dans une très modeste proportion".

Et les objectifs faisant appel à l'initiative publique ? Dans une interview accordée la semaine dernière à l'hebdomadaire DEMOCRATIE 60, M. René Pléven a rappelé qu'en 1959, "sur les 1.327 milliards prévus dans la loi-programme d'investissements économiques, il n'y en a guère que deux qui étaient consacrés à la Bretagne. Et encore, ces deux milliards, qui étaient destinés à construire une cale sèche pour développer à Brest l'industrie des réparations de navires, ont-ils été bloqués. En compensation, on propose d'attribuer à Brest un vieux dock flottant dont Marseille ne veut plus".

On ne peut donc pas dire que le pouvoir central encourage l'expansion en Bretagne !

On nous communique:

"Le Comité Directeur du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne (M.O.B.), réuni à Rennes le 15 mai 1960... décide de sortir de la modération qu'il s'est imposée depuis plusieurs mois, et de commencer une action qui doit conduire le pouvoir central à reconnaître l'existence du problème breton, et à lui donner une solution. Il donne mandat à ses dirigeants de prendre contact avec les représentants de toutes les organisations agissantes des cinq départements, en vue de coordonner et de développer les actions entreprises ou projetées".

Vaines alarmes

Dans l'interview qu'il a donnée la semaine dernière à l'hebdomadaire DEMOCRATIE 60 sur le "malaise breton", M. René Pléven s'est prononcé contre la proposition de loi présentée à l'Assemblée Nationale par MM. Mignot, J.-P. David, Lauriol et Marçais, proposition tendant à donner à la France une structure régionale. "Une telle formule conduirait à la désagrégation de l'Etat", a dit l'ancien Président du Conseil.

Comment M. Pléven peut-il croire que les auteurs de cette proposition, tous connus comme partisans de l'intégration de l'Algérie, puissent être partisans de la désagrégation de l'Etat ? L'Allemagne, la Suisse et d'autres pays n'ont-ils pas une structure régionale qui n'a nullement conduit à la désintégration de l'Etat ? En fait, c'est le maintien de la situation actuelle qui fait courir le plus de risques.

Est-il possible d'industrialiser
la Bretagne ?

A cette question qui nous préoccupe tous, M. Jean-François Gravier, brillant essayiste, auteur notamment de "Paris et le Desert Français", répond par l'affirmative dans un récent article de l'hebdomadaire parisien "La Vie Française", et il explique pourquoi.

La seule action, écrit-il, qui puisse amener en Bretagne, à bref délai, un meilleur équilibre économique et social, donc une réduction décisive de l'émigration, c'est de toute évidence la création d'emplois non agricoles. Certes, une meilleure commercialisation des produits de la terre et une rénovation systématique de l'habitat rural peuvent remédier en partie à la désaffection des jeunes, et notamment des femmes, à l'égard de la profession agricole; elles n'empêcheront pas qu'une forte proportion de ces jeunes soient en excédent sur la terre familiale ou se sentent attirés vers d'autres métiers. Or, au dernier recensement, les débouchés non agricoles apparaissent très faibles: dans l'ensemble des quatre départements qui forment la région "Bretagne" (dont on se demande d'ailleurs à la suite de quelle aberration de l'esprit on a séparé la Loire-Atlantique), on ne trouvait que 132.000 personnes actives dans les industries de transformation, contre 564.000 dans l'agriculture, qui rassemblait 53 % des travailleurs de la région (France entière: 27 %).

Les études menées à l'I.N.S.E.E. permettent d'estimer que, pour équilibrer la balance migratoire bretonne, il aurait fallu accroître de 20 à 25 % la population active non agricole entre 1955 et 1965. Au début de 1960, un certain retard a été pris, mais il pourrait être comblé, la "nouvelle vague démographique" n'arrivant à l'âge de travail qu'entre 1961-62 si l'on créait chaque année quelque 8.000 emplois industriels. Un tel objectif n'a rien d'utopique. Déjà, une première tranche de 8.000 emplois va être assurée par la grande usine de montage construite par la Sté Citroën, près de Rennes... Enfin, l'exemple de Fougères montre bien que de nombreuses fabrications légères, notamment d'origine parisienne, peuvent être décentralisées en Bretagne si les dirigeants locaux se donnent la peine de les appeler et de les accueillir efficacement. Malheureusement, ce nécessaire dynamisme économique semble très rare parmi les municipalités...

La Sté d'Équipement de la Bretagne, présidée par M. Pléven et formée avec l'aide de la Caisse des Dépôts, peut précisément mener à bien de telles opérations et a déjà commencé l'aménagement de zones industrielles. Il serait nécessaire qu'elle disposât des moyens les plus propres à une action d'envergure et que cette action pût être accélérée par une propagande et une prospection dynamiques. Car il est paradoxal que toutes les provinces françaises, ou à peu près, fassent maintenant une large publicité auprès des milieux industriels par la voie de la presse parisienne, tandis que la Bretagne persiste à se caractériser par sa discrétion.

D'autre part, la croissance industrielle des belles zones portuaires de Brest et de Lorient, malheureusement dépourvues d'arrière-pays, pourrait être puissamment favorisée par l'institution de ports francs (considérés, on le sait, comme ne faisant pas partie du territoire douanier). Tout récemment, l'Italie a ainsi créé une zone franche dans le port de Trieste.

"Mais à part ces dispositions de caractère accessoire ou local, l'avenir industriel de la Bretagne est entre les mains des Bretons eux-mêmes. Le vrai problème, ici comme ailleurs, c'est de choisir entre le gémissement stérile et la volonté de vivre", conclue M. J.-F. Gravier. Nous ne saurions lui donner tort.